

Frais de déplacement au Québec

 Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2016-2017

Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	6 et 7 juillet 2016	Québec		8,00 \$	174,07 \$	81,75 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	20 et 21 juillet 2016	Québec		8,00 \$	174,07 \$	84,38 \$		
Rencontre avec partenaire externe	26 juillet 2016	Montréal					26,37 \$	Taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	24 et 25 août	Québec		8,00 \$	174,07 \$	75,59 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	7 et 8 septembre 2016	Québec		8,00 \$	174,07 \$	110,75 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	15 et 16 septembre 2016	Québec		8,00 \$	174,07 \$	110,75 \$		
Conférence FinTech	19 septembre 2016	Montréal					11,43 \$	Taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	28 et 29 septembre 2016	Québec		8,00 \$	174,07 \$	66,80 \$		

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

A noter que l'Autorité des marchés financiers a deux bureaux : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.